



# KELEIER TREOUERGAD

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE TRÉOUERGAT  
N°41 – DÉCEMBRE - KERZU 2021

☎ 02 98 89 21 55 courriel : [mairie.treouergat@wanadoo.fr](mailto:mairie.treouergat@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.treouergat.bzh](http://www.treouergat.bzh)

## GOUTÈR DE NOËL POUR TOUS

M. Le Maire, le conseil municipal et le foyer rural  
invitent toutes les familles de Tréouergat au

*Gôûter de Noël*

Dimanche 19 décembre  
à la salle polyvalente

🕒 15h45 Père Noël  
🕒 16h Gôûter

À bientôt !



Port du masque et pass sanitaire obligatoires à partir de 12ans.

## CÉRÉMONIE DES VŒUX 2022

Mr le Maire et le conseil municipal  
convient la population à la  
cérémonie des vœux qui se tiendra  
le samedi 8 janvier à 11h à la  
mairie.

Afin de fêter la nouvelle année,  
un vin chaud sera servi  
samedi 8 janvier à 18h à Ti Bras

Venez nombreux !!!

*Maintien des animations sous réserve de  
l'évolution sanitaire*



JOYEUSES FÊTES DE FIN  
D'ANNÉE À TOUS

GOUELIOÙ LAOUEN HA  
BLOAVEZH MAT D'AN HOLL

## ANIMATION JEUNESSE



Samedi 16 octobre, enfants et parents se sont  
réunis à Ti Bras pour la confection de décorations  
en vue de la fête des potimarrons

## FÊTE DU POTIMARRON



Dimanche 24 octobre, la 8ème édition de la fête du  
Potimarron et ses Potes a comme chaque année  
connu un franc succès.



## Le manoir de Pont Ar Bleis en Tréouergat et la famille Calamaign.

Le manoir de Pont ar Bleis est le témoin d'une famille qui a marqué son temps. Il fut édifié par Jean Calamaign (1360-1463) connu pour avoir assuré en qualité d'archer la garde du duc de Bretagne lors de son voyage à Amiens en 1425.

Il a conservé une magnifique voute gothique et à l'intérieur un escalier tournant en pierre.

Le manoir resté dans la famille Calamaign pendant près d'un siècle est cédé par son petit-fils Yvon Michel Jouan à Yvon Prigent Campir.

En 1509, cette cession est l'objet d'un litige relaté dans les Archives du Grégo qui inventorient de 1343 à 1830, des papiers de familles et titres de terres nobles, notamment proche de nous, les fonds de Kerasas (Plouzané), du Curru (Milizac), de Languouez (Tréouergat), Penanech (Milizac), Coeteves (Milizac).

En effet, au décès de Jean Calamaign, sa fille Marie, mariée vers 1430 avec Yvon Jouan, seigneur de Penanech, avait bénéficié d'une obligation de 45 livres tournois hypothéqué sur le manoir. La famille Campir contestait cette créance.

Plus tard des descendants de Marie ont laissé des traces dans l'histoire bretonne. Ainsi son arrière-arrière-petit fils, Gabriel Jouan (1510-1577), écuyer, seigneur de Penanech, fit des études à Toulouse, Ferrare, Boulogne et Pavie pour devenir conseiller au Parlement de Bretagne en 1570 et aussi conseiller au siège Présidial de Quimper.

Marie Jouan, la sœur de Gabriel, épouse en 1526 Jean de Kernezne, seigneur du Curru et apporte à son époux le domaine de Penanech. Son fils Charles de Kernezne acquiert en 1578 Kerasas et Languouez auprès de Marie de Guengat héritière de ces biens. Ce dernier rassemble dans son patrimoine, le Curru, Kerasas, Languouez et Penanech, sous le titre de Vicomté du Curru. En 1784, le marquis du Grégo qui a hérité de Curru met en vente l'ensemble de ces terres.

On trouve des traces de la famille Calamaign sur une aile du château de Kerveatoux en Plouarzel.

Un pennon en pierre de Kersanton représente la famille d'Yvon Jouan de Penanech (1479-1554), arrière-petit fils de Marie Calamaign. Le pennon est un écu dont les quartiers indiquent les degrés généalogiques de la famille concernée. L'étude faite par Michel Mauguin, héraldiste, fait ressortir une croix recroisettée, emblème de Marie Calamaign de Pont ar Bleis (voir photos et commentaires plus bas).

Cet écu est un réemploi provenant du manoir du Curru. Stanislas Russel de Bedford, illustre marin concarnois, acquit Kerveatoux en 1845 et apporta des transformations par acquisition parfois de pierres armoriées récupérées auprès de marchands après la révolution sur des manoirs de la région.

Cette croix figurait aussi dans les vitraux de l'ancienne église paroissiale de St Renan en alliance avec la famille de Kernezne et aussi sur une tombe dans la chapelle de ND- de Liesse en alliance avec la famille Jouan.

Après la révolution, si beaucoup de manoirs sont tombés en ruine, quelques -uns heureusement ont traversé les siècles. De ce fait, Pont ar Bleis reste un représentant remarquable du patrimoine seigneurial. Il est aujourd'hui la propriété de la famille Bloas qui continue avec soin à le préserver.





Photos et commentaires de Mr Michel Mauguin, héraldiste.

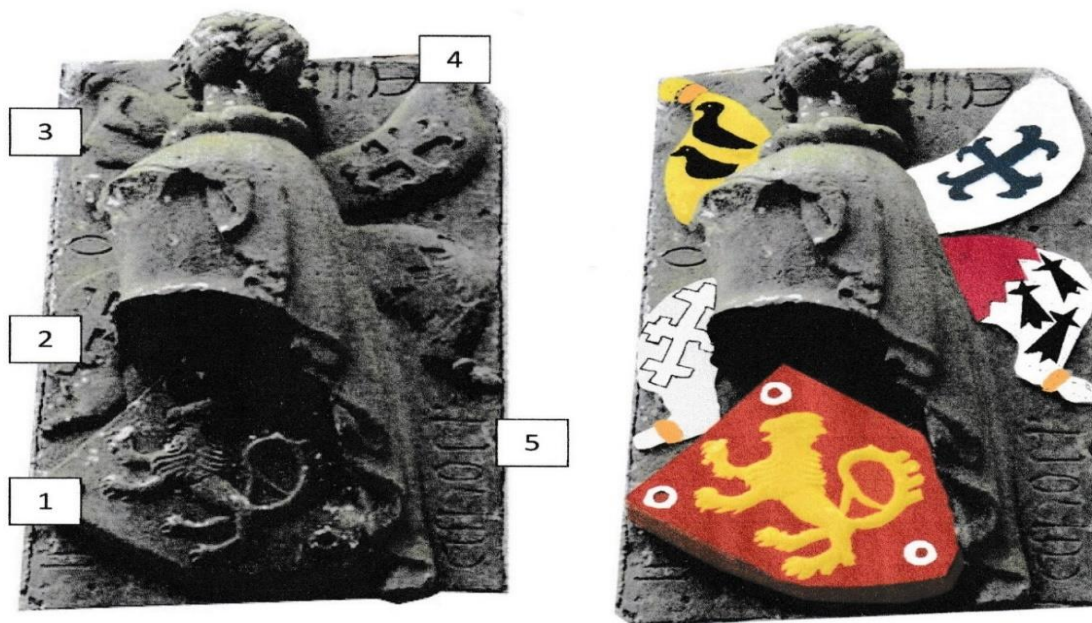
Article : Robert TREGUER

**Sources principales :**

*Inventaire des archives du château du Grégo (Ed.1913) Hervé Du Halgouet.*

*Description du château de Kerveatoux par Mr Yannick Loukianoff ([www.patrimoine\\_iroise](http://www.patrimoine_iroise)) et Mr Michel Mauguin.*

*La famille Jouan de Kervenol ([www.infoBRETAGNE.com](http://www.infoBRETAGNE.com))*



L'inscription visible sur le pourtour de la pierre est : LIOE : II DE .I. JOUAND l'artiste ne semble pas très à l'aise avec l'écriture, je traduis ce qui semble plausible LION : DE .I. (Yvon) JOUAN. Sur ce type de pennon, l'élément majeur est le repère : 1, qui est la famille Jouan.

Le repère : 5, est l'emplacement réservé à l'épouse, ce qui correspond au mariage d'Yvon Jouan avec une dame N. de Saint-Do<sup>2</sup>, les parents de Marie Jouan ; les emplacements : 2, 3 et 4 sont les parents et aïeux, l'ordre est aléatoire.

Le rep : 2, est l'arrière-grand-mère d'Yvon, Marie-Calamaign<sup>3</sup>, épouse d'un premier Yvon Jouan, sr de Penanech vers 1430.

**ASL – EAU**

L'Assemblée Générale de l'Association Syndicale Libre d'Adduction d'Eau Lanrivoaré-Tréouergat, aura lieu le **vendredi 10 décembre à 19h30** à la salle polyvalente de Tréouergat. Tous les propriétaires de maisons sont membres de l'association et invités à l'Assemblée Générale.



**TRAVAUX DE VOIRIE**

D'importants travaux de voirie sont prévus au printemps 2022 sur 4 secteurs de la commune, route de Campir, au niveau de Kerstephan-Kereol, au niveau de Keroulac'h et route du Vourc'h au niveau du moulin. Lors de ces travaux, la circulation sera momentanément perturbée.

## Communiqués mairie

La mairie vous accueille tous les matins de 9h à 12h et le samedi de 10h à 12h (fermée le mercredi)

### Permanences des élus en mairie :

- Reun TREGUER, le lundi de 10h à 12h ou sur RDV
- André KERMARREC, le samedi de 9h à 10h
- Myriam GUENEUGUES, le vendredi de 11h à 12h
- Mikaël LE MENE, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi de 9h à 11h

### Conseillère numérique :

Sophia DUBREUIL, est en mairie le lundi de 10h à 12h et peut vous recevoir sur RDV (appeler la mairie). Son rôle est de soutenir les personnes dans leurs usages quotidiens du numérique.



### Inscription sur la liste électorale :



Aux nouveaux arrivants et aux personnes non inscrites sur la liste électorale de la commune, l'**inscription** est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les **inscriptions** sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars **2022** pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai **2022** pour les élections législatives. Présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, assurances...). Les inscriptions peuvent également être déposées [en ligne](#), via Service-Public.fr.

**Recensement militaire** : Tous les jeunes, filles et garçons doivent se faire recenser **dans les 3 mois suivant la date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise à cette occasion. Les jeunes sont donc priés de se présenter en mairie, munis du livret de famille ou de la carte d'identité.

**Délivrance de la carte d'identité** : tout comme pour les passeports, il n'est plus possible de faire ou de renouveler sa carte d'identité à la mairie, les

demandes doivent se faire en mairie de Ploudalmézeau, Saint-Renan ou Brest, villes les plus proches équipées d'un dispositif biométrique. Les demandes se font sur rendez-vous. La pré-demande peut se faire en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

## Urbanisme

### Accord de permis d'aménager :

Mme MELLOUET, Stang ar Voguer Hopital Camfrou, lotissement de 3 lots à 5 Kerdreoret

### Certificat d'urbanisme d'information :

Maître Meudic, notaire à St-Renan, vente Favennec/L'Her, 3 Kerviziou

## Etat civil

**Décès** : Louis GOURMELON, 17 le Bourg, décédé à Brest le 5 octobre

## Actions sociales

**Assistante Sociale** : CDAS de St-Renan  
02 98 84 23 22 [saint.renan.lannilis@finistriere.fr](mailto:saint.renan.lannilis@finistriere.fr)

**RPAM** : le Relais Parents Assistants Maternels est un lieu d'écoute, d'informations et d'échange sur la petite enfance. Contact : Gaëlle Bugny-Brailly au 02 98 32 60 55 [rpam.centre@ccpi.bzh](mailto:rpam.centre@ccpi.bzh).

**CLIC** : le Centre Local d'Information et de Coordination est un lieu d'accueil, d'information, d'écoute, de soutien et de conseils sur tous les aspects de la vie quotidienne des personnes de + de 60 ans. Mme Botta-Mingant vous accueille dans les locaux de la CCPI au 02 98 84 94 86 [clic-iroise@ccpi.bzh](mailto:clic-iroise@ccpi.bzh)

**Portage de repas à domicile** : se renseigner à la mairie

**Baby sitting** : Lisa, jeune fille sérieuse de 18 ans, habitant la commune, vous propose ses services pour garder vos enfants. Contact : 07 83 05 36 59

**Avis aux propriétaires de chiens** : plusieurs chiens agressifs ont été vus en divagation sur la voie publique. Il est rappelé aux propriétaires d'animaux qu'en application du Décret 2002-1381 du 25 novembre 2002 relatifs aux animaux errants, ils doivent surveiller ceux-ci et veiller à ce qu'ils ne dérangent pas le voisinage.



## La cabane à dons

La cabane en bas du bourg connaît un vif succès de fréquentation, pour que ce lieu puisse perdurer il est demandé de l'utiliser judicieusement.

Merci de ne déposer que peu de choses à la fois, de repasser à la cabane 2 à 3 semaines plus tard pour vérifier que les articles ont trouvé preneurs et si ce n'est pas le cas, de les récupérer. Les vêtements doivent être propres, pliés et rangés, pas de sacs de vêtements (ces sacs peuvent être déposés dans les containers ABI 29, disponibles dans les communes environnantes), pas d'encombrants...



très apprécié, a été préparé par le boucher-traiteur Mathieu Forest, de Lanrivoaré. Il s'est déroulé dans une excellence ambiance.



## Le Foyer Rural



*Les participants à l'assemblée générale du 12 novembre*

L'assemblée générale du Foyer Rural de Tréouergat s'est tenue vendredi 12 novembre, en présence d'une trentaine de personnes, dont le maire, René Tréguer. Après les mots de bienvenue des coprésidents, François L'Hostis et Jean-Michel L'Hostis, les bilans moral et financier de l'année 2020/2021 ont été adoptés à l'unanimité. La fête du cheval est programmée au 15 mai 2022.

## Le CCAS

À l'invitation de la municipalité de Tréouergat, 23 personnes de plus de 65 ans étaient présentes samedi 9 octobre au repas organisé à la salle polyvalente. Parmi elles, la doyenne (toujours alerte) Louise L'Hour, qui fêtera ses 100 ans en janvier prochain et qui vit à la maison de retraite de Ploudalmézeau. Le doyen des hommes, Émile Jacob, 83 ans, était également présent. Le repas,

## Le club de St Ergat



Fin septembre, le club a organisé un après-midi, pétanque pour les uns et dominos pour les autres. Le club se réunit un jeudi sur deux à la salle polyvalente.



## Bibliothèque de Ti Bras

La bibliothèque est ouverte **le samedi de 17h à 18h**, l'inscription est gratuite et ouverte à tous. Il est possible de faire des réservations de livres sur le portail de la Bibliothèque du Finistère. Code d'accès disponible à la Bibliothèque.

## Communiqués de la CCPI

### Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en Pays d'Iroise

Une OPAH est mise en place afin d'accompagner les ménages aux ressources modestes dans leur projet d'amélioration de leur logement (rénovation énergétique, adaptation à une situation de handicap ou de perte d'autonomie). **Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur ?** Contactez SOLIHA, l'organisme missionné par la Communauté de communes pour animer cette opération : [www.soliha-finistere.fr](http://www.soliha-finistere.fr) / nouvelle demande, 02 98 95 99 58, ou [contact@soliha-finistere.fr](mailto:contact@soliha-finistere.fr).

### 12e Trophées de l'entreprise

La Communauté de communes s'associe cette année encore au Club des entreprises Lesneven-Iroise-Abers pour l'organisation de la 12<sup>e</sup> édition des Trophées de l'entreprise qui met en avant les initiatives et le dynamisme des entreprises locales. Vous dirigez une entreprise sur le Pays d'Iroise, tentez votre chance ! Ouvert à tous les professionnels installés sur le territoire. Informations et candidatures sur [www.celia-entreprises.fr](http://www.celia-entreprises.fr).

### Phare Saint-Mathieu à Noël

**Visite du phare :** Tous les jours pendant les vacances scolaires, sauf le 25/12 & le 1<sup>er</sup>/01 de 14h à 17h30 (dernière montée à 17h – suivant les conditions météorologiques). Tarifs : 3,50€ (+ de 12 ans), 1,50€ (de 6 à 11 ans), gratuit (- de 6 ans). Exposition d'EXPOTEM sur La Cordelière en libre accès.

**Nuit du phare Saint-Mathieu :** Admirez le ballet lumineux des phares de la Mer d'Iroise à 37 mètres de haut, une expérience inoubliable et magique ! Le 26/12 à partir de 18h30 (Report éventuel au 27/12 en cas de mauvaises conditions météorologiques). Sur réservation au 02 98 89 00 17

**Promenades en calèche pour découvrir le site de la pointe Saint-Mathieu :** Le 26/12 de 14h à 17h30, durée 30mn. Tarifs : 5€ (+ de 12 ans), 2,5€ (de 3 à 11 ans), gratuit (- de 3 ans). Renseignements et réservations : 06 89 94 29 19 ou [contact@roulottes-iroise.com](mailto:contact@roulottes-iroise.com) .

### Déchets : 3<sup>e</sup> défi famille presque zéro déchet, participez au casting !

Participez au nouveau défi famille presque zéro déchet. Les foyers sélectionnés seront accompagnés pour tenter de réduire leurs déchets grâce à un programme d'ateliers et de conseils gratuits. Top départ pour une aventure de 7 mois en mars 2022. Sceptiques, intéressés ou simplement curieux, prêts à vous lancer ou besoin d'en savoir plus ? Contactez le service Déchets au 02 98 32 37 83 ou [dechets@ccpi.bzh](mailto:dechets@ccpi.bzh) . Dossier de candidature sur [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh).

### RÉFÉRENCIEMENT DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DU PAYS D'IROISE

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN MEUBLÉ OU DE CHAMBRES D'HÔTES ? CONTACTEZ PAULINE OU ADELINÉ À L'OFFICE DE TOURISME IROISE BRETAGNE AU 02 98 89 55 04 / [HEBERGEMENT@IROISE-BRETAGNE.BZH](mailto:HEBERGEMENT@IROISE-BRETAGNE.BZH). VOUS BÉNÉFICIEREZ AINSI DE CONSEILS ET D'UNE DIFFUSION SUR LE SITE INTERNET [WWW.IROISE-BRETAGNE.BZH/SE-LOGER](http://WWW.IROISE-BRETAGNE.BZH/SE-LOGER) AINSI QUE SUR LE GUIDE DES HÉBERGEMENTS.

### Maison de l'Emploi

**Découverte des métiers du maraichage :** si vous souhaitez découvrir les différents métiers dans le maraichage (CDD de 6 à 10 mois, temps complet, du lundi au vendredi), visites de serres : jeudi 9/12 à Milizac, sur inscription.

### Offres d'emploi à consulter sur :

<https://www.pays-iroise.bzh/services-population/maison-de-l-emploi> et <https://www.facebook.com/EconomieEtEmploi.PaysIroiseCommunaute/>.

Contact : 02 98 32 47 80

ou [maison.emploi@ccpi.bzh](mailto:maison.emploi@ccpi.bzh) .



Zone de Kerdrioual - CS 10078

29 290 Lanrivoaré

**Ouvert du lundi au vendredi, 8h30-12h et 13h30-17h (16h30 vendredi)**

02 98 84 28 65 / [accueil@ccpi.bzh](mailto:accueil@ccpi.bzh)

Sur internet : [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh)